

## Suivi

### Comité sénatorial de l'agriculture et des forêts -- 22 octobre

**Q1.**

**Le sénateur Klyne :**

Le 3 juin 2024, Environnement et Changement climatique Canada a annoncé qu'un financement de 530 millions de dollars sera versé par l'entremise du Fonds municipal vert en vue de construire des collectivités résilientes aux changements climatiques. J'aurais deux questions à ce propos. Premièrement, lorsqu'on parle de collectivités vulnérables aux feux de forêt, est-ce que vous pouvez expliquer au comité à quoi ressemble un modèle de collectivités résilientes aux changements climatiques, et quel genre de progrès la plupart des collectivités pourraient viser? Deuxièmement, combien de collectivités vulnérables aux feux de forêt y a-t-il au Canada, et est-ce qu'il y a une région surreprésentée par ces collectivités?

**M<sup>me</sup> Fortin :**

Je suis vraiment désolée, mais je ne peux pas répondre à cette question. Peut-être que M. Gillet pourrait y répondre. Autrement, nous vous reviendrons avec des réponses.

**M. Gillet :**

Malheureusement, je ne peux pas non plus répondre à cette question.

**M<sup>me</sup> Fortin :**

Nous pouvons vous fournir des détails sur le programme et le financement si vous le souhaitez.

**Le sénateur Klyne :**

Cela m'intéresse beaucoup.

**La vice-présidente :**

Veuillez transmettre cette information à notre greffier pour qu'il la communique à notre analyste. Est-ce que vous aviez une autre question, sénateur Klyne?

Le sénateur Klyne :

Non, j'ai tiré mon coup.

La vice-présidente :

Merci. C'est très élégant.

## Response

**A1.**

### The Green Municipal Fund

Administered by the Federation of Canadian Municipalities (FCM), the Green Municipal Fund (GMF) was created by an endowment from the Government of Canada in 2000 and has since maintained this

endowment while funding projects. The GMF operates as a revolving fund, providing grants and loans for plans, feasibility studies, pilot projects, and capital projects. The GMF supports municipalities and municipal partners in undertaking innovative or replicable environmental projects that deliver environmental, economic and social benefits across sectors to create resilient net-zero communities. Budget 2019 increased the size of GMF, providing \$950 million in new funding to support increased energy efficiency in the built environment. Budget 2023 provided additional funding to GMF with \$530M for the Local Leadership for Climate Adaptation initiative, investing in municipal adaptation projects in support of Canada's National Adaptation Strategy.

Looking ahead for the next ten years, the GMF has set the following "ultimate goals" to help achieve its vision:

1. Municipalities can access innovative, technically, and economically viable solutions to their climate mitigation, adaptation, and sustainability challenges.
2. Municipalities have climate change mitigation and adaptation plans, and they and their partners have the capacity, knowledge, decision-making tools, and support to scale up the implementation of sustainable, resilient, net-zero solutions.
3. Municipalities can access the capital they need to invest in or fund sustainable, resilient, net-zero solutions.
4. GMF has the means, resources, and partner support to lead the transition to sustainable, resilient, net-zero Canadian communities.

### **Local Leadership for Climate Adaptation Initiative**

The recent investment in the Local Leadership for Climate Adaptation initiative provides funding and skills development support to local governments to adapt and build long-term resiliency to the impacts of climate change. By 2031, this \$530M initiative will fund more than 1,400 municipal activities.

The Local Leadership for Climate Adaptation initiative will support local governments across Canada to plan for and respond to the impacts of climate change, preparing for both slow-onset hazards (such as rising sea levels and melting permafrost) and sudden events (such as wildfires and flooding).

Specifically, the Local Leadership for Climate Adaptation initiative will ensure long-term climate resiliency by supporting:

- **Adaptation in Action** – Increased implementation of equitable climate adaptation action taken by Canadian municipalities. Proposed activities for the implementation projects stream of the Adaptation in Action track must support measures that reduce impacts from climate-related events and hazards. Eligible activities could include:
  - Incremental costs associated with improving the design of a capital project to incorporate climate-resilient elements, including best-practices in wildfire-resilient construction, renovation and landscaping, for example.
  - FireSmart-aligned vegetative management or vegetation-based wildfire risk mitigation activities
- **Climate-Ready Plans and Processes** – Integration of equitable and inclusive climate resilience into municipal plans, processes and management systems, such as asset management systems planning. Plans should identify vulnerabilities and risks from multiple climate hazards such as

extreme weather events, wildfire, flooding, heatwaves, and changes in precipitation patterns. Project examples include risk and vulnerability assessments, adaptation plans, hazards mapping, land use planning, asset management and natural asset management for climate resilience, for example.

- **Financing Adaptation** – Increase in new financing models utilized/leveraged by Canadian municipalities to finance climate adaptation capital projects.

The Local Leadership for Climate Adaptation initiative also provides training and resources to support municipalities at all stages of maturity from building skills and knowledge, creating plans, through to implementing projects.

- **Capacity Development Partner Grants** – As part of the capacity development efforts, GMF funds partners to design and deliver training that will help local governments advance their climate adaptation knowledge and technical skills.

## Réponse

### A1.

#### Le Fonds municipal vert

Administré par la Fédération canadienne des municipalités (FCM), le Fonds municipal vert (FMV) a été créé par une dotation du gouvernement du Canada en 2000 et a depuis maintenu cette dotation tout en finançant des projets. Le FMV fonctionne comme un fonds renouvelable, accordant des subventions et des prêts pour des plans, des études de faisabilité, des projets pilotes et des projets d'immobilisations. Le FMV soutient les municipalités et les partenaires municipaux dans la réalisation de projets environnementaux novateurs ou reproductibles qui offrent des avantages environnementaux, économiques et sociaux dans tous les secteurs afin de créer des communautés carboneutres résilientes. Le budget de 2019 a augmenté la capacité du FMV, fournissant 950 millions de dollars en nouveau financement pour soutenir une plus grande efficacité énergétique dans l'environnement bâti. Le budget de 2023 a fourni un financement supplémentaire au FMV avec 530 millions de dollars pour l'initiative Leadership local pour l'adaptation climatique, investissant dans des projets d'adaptation municipaux à l'appui de la Stratégie nationale d'adaptation du Canada.

Le FMV a défini de grands objectifs pour poursuivre cette vision et transformer le marché au cours des dix prochaines années.

1. Les municipalités ont accès à des solutions innovantes et viables sur les plans technique et économique afin de relever leurs défis d'atténuation des effets des changements climatiques, d'adaptation et de développement durable.
2. Les municipalités ont élaboré des plans d'atténuation et d'adaptation climatiques, et tout comme leurs partenaires, elles ont la capacité, le savoir, les outils décisionnels et le soutien requis pour élargir la mise en œuvre de solutions durables, résilientes et carboneutres.
3. Les municipalités ont accès à des capitaux suffisants pour investir dans des solutions durables, résilientes et carboneutres ou en assurer le financement.

4. Le FMV a les moyens, les ressources et le soutien de partenaires nécessaires pour mener la transition vers des collectivités canadiennes durables, résilientes et carboneutres.

### **L'initiative Leadership local pour l'adaptation climatique**

Le récent investissement dans l'initiative Leadership local pour l'adaptation climatique (LLAC) fournit un financement et un soutien en matière de développement des compétences aux gouvernements municipaux pour qu'elles s'adaptent aux répercussions des changements climatiques et renforcent leur résilience à long terme dans ce domaine. D'ici 2031, cette initiative de 530 millions de dollars aura financé plus de 1 400 activités municipales.

L'initiative LLAC aidera les administrations locales du Canada à anticiper les effets des changements climatiques et à y faire face, p. ex. en se préparant aux risques qui évoluent lentement (tels que l'élévation du niveau de la mer et la fonte du pergélisol) et aux événements soudains (tels que les feux de forêt et les inondations).

Plus particulièrement, l'initiative Leadership local pour l'adaptation climatique assurera la résilience climatique à long terme en soutenant les éléments suivants :

- **L'adaptation en action** — accroître la mise en œuvre de mesures d'adaptation climatique équitables par les municipalités canadiennes. Les activités proposées pour le volet de mise en œuvre des projets dans le cadre de l'Adaptation en action doivent soutenir des mesures réduisant les effets des phénomènes climatiques et des risques liés. Les projets de mise en œuvre d'initiatives d'adaptation climatique peuvent inclure:
  - Les coûts supplémentaires associés à l'amélioration de la conception d'un projet essentiel en vue d'y intégrer des éléments de résilience climatique, y compris les pratiques exemplaires en matière de construction, de rénovation et d'aménagement paysager résistant aux incendies de forêt, par exemple.
  - Les activités alignées sur les conseils d'Intelli-feu de gestion de la végétation ou d'atténuation des risques d'incendie de forêt basées sur la végétation.
- **Plans et processus adaptés au climat** — intégration de mesures de résilience climatique équitables et inclusives dans les plans, les processus et les systèmes de gestion municipaux, tels que les systèmes de gestion des actifs. Votre plan doit cerner les vulnérabilités et les multiples risques climatiques comme les événements météorologiques extrêmes, les feux de forêt, les inondations, les vagues de chaleur et les changements dans les régimes des précipitations. Parmi les exemples de projets, citons les évaluations des risques climatiques et de la vulnérabilité climatique, les plans ou les stratégies d'adaptation aux changements climatiques, l'établissement des cartes de risques, l'aménagement du territoire et les processus de gestion des actifs et des actifs naturels pour la résilience climatique, par exemple.
- **Plans et processus adaptés au climat** — intégration de mesures de résilience climatique équitables et inclusives dans les plans, les processus et les systèmes de gestion municipaux, tels que les systèmes de gestion des actifs.

L'initiative Leadership local pour l'adaptation climatique fournira des formations et des ressources pour soutenir les municipalités à toutes les étapes de maturité, de l'acquisition de compétences et de connaissances jusqu'à la mise en œuvre de projets, en passant par l'élaboration de plans.

**Subventions aux partenaires pour le renforcement des capacités** — Dans le cadre de nos efforts de renforcement des capacités, l'initiative LLAC offre du financement à des partenaires afin qu'ils puissent créer et animer des formations qui aideront les gouvernements municipaux à améliorer leurs connaissances et leurs compétences en matière d'adaptation climatique.